



AUTONOM
Innov'

SANTÉ-HANDICAP-MALADIES CHRONIQUES



Nouvelles dates !

Créathon

Créez votre projet innovant pour le mieux vieillir

D'ici à 2050, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans devrait passer dans les pays développés de 20 % à 33 % de la population.

L'allongement de l'espérance de vie est un extraordinaire progrès de civilisation mais il pose aussi de redoutables défis. Au-delà des aspects financiers, le vieillissement de la population porte de forts enjeux sociétaux et notamment en termes d'adaptation de notre société et d'éthique :

- Offrir un cadre de vie adapté : adaptation des espaces publics et privés, ...
- Intégrer les séniors dans notre société : lutte contre l'isolement, contre la discrimination, ...
- Prolonger l'autonomie : actions de prévention, adaptation des services, ...
- Garantir des conditions de vie et de travail respectueuses pour les séniors, les aidants et les soignants

Quelle soit technologique, organisationnelle, sociale... L'innovation a un rôle majeur à jouer pour répondre aux nombreux enjeux du vieillissement.

Notre ambition ?

- Faire émerger des innovations en faveur du mieux vieillir répondant effectivement aux besoins des séniors, soignants, aidants et acteurs médico-sociaux
- Accompagner vos idées et vous aider à les formaliser.

Vous vous sentez prêt(e) à relever le défi ? Voici l'essentiel de ce qu'il faut savoir.

Qui peut s'inscrire ?

Les règles sont simples.

- Les étudiant.e.s de tous horizons, enseignant.e.s et chercheur.euse.s au sein d'établissement de formation du Territoire Grand Orly Seine-Bièvre et de l'UPEC.
 - Si vous êtes étudiant, vous êtes idéalement en fin de cycle avec une envie de s'impliquer dans une expérience collective de créativité et de s'approcher de l'aventure entrepreneuriale

Quand ?

Le créathon aura lieu sur 2 weekends : 30-31 janvier et 6-7 février 2021

Dès **samedi 30 janvier 2021 à 9 heures** :

- les projets et besoins seront présentés
- les équipes seront constituées en fonction de vos envies et complémentarités
- ce sera une période intensive pour inventer des solutions qui amélioreront la vie de nos aînés. Mais, pas de panique, **des mentors et des experts** vous aideront dans chacune des étapes du projet :
 - émergence
 - formulation
 - conception
 - présentation et résolution des problèmes.
- Des formations aux nouvelles méthodes de créativité et de coopération seront également assurées !

Comment ?

Vous vous inscrivez **avant le 26 janvier à 23:59** sur la plateforme www.autonom-innov.org.

Dès votre inscription, vous aurez accès aux documents et des ressources directement liés à la thématique de la prévention dans l'autonomie des personnes âgées vous permettant de vous préparer au mieux au créathon.

Le visionnage des vidéos sera à réaliser afin de valider votre inscription **avant le 28 janvier**.

Que gagne-t-on ?

Un booster de projet !

Les équipes lauréates – dont les **noms seront dévoilés le 7 février 2021 en fin d'après-midi** bénéficieront pendant 6 mois :

- d'un **accompagnement personnalisé destiné à accélérer le projet d'une valeur de 10 000€ par équipe**
 - Un accompagnement personnalisé :
 - Avec un mentor attiré
 - Dans le secteur de la création et le pilotage de startup
 - Dans le secteur de la prévention et l'autonomie
 - L'accès à des spécialistes du domaine et de l'entrepreneuriat
 - L'essai grandeur nature de votre solution avec des clients potentiels
- à l'issue de l'accélération, les projets dont l'utilité et le marché auront été validés pour accéder à la phase d'incubation de 6 mois **seront accompagnés jusqu'à la création d'entreprise !**

Alors, n'hésitez pas, inscrivez-vous, acculturez-vous aux enjeux du vieillissement et de la Silver Economie et confirmer votre envie de participer à ce beau challenge porteur de sens !

Réservez dès maintenant vos deux weekends **30-31 janvier et 6-7 février 2021** pour laisser exprimer votre créativité et votre expertise et élaborer le projet qui deviendra la start-up de demain !



ANNEXE – GLOSSAIRE

L'autonomie c'est la capacité, sans aucune aide, à se déplacer, à réaliser seul les gestes de la vie quotidienne et à s'adapter aux situations rencontrées. Dans de nombreuses situations de maladie, d'accident, de handicap, la personne est confrontée, de façon temporaire ou définitive, à une [diminution de ces capacités physiques](#).

La dépendance est l'impossibilité partielle ou totale pour une personne d'effectuer sans aide les activités de la vie, qu'elles soient physiques, psychiques ou sociales, et de s'adapter à son environnement.

La **silver économie** (ou **économie des séniors**) désigne l'ensemble des marchés, activités et enjeux économiques liés aux [personnes âgées de plus de 60 ans](#) (la *silver génération*).

La **prévention** est [l'ensemble des mesures](#) visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps.

Soignants désigne [l'ensemble des personnes](#) exerçant un métier dans les services de santé.

Aidant familial ou **aidant naturel** désigne les personnes venant en aide à une personne dépendante et/ou handicapée faisant partie de leur entourage proche ou choisie par la personne. [Le travail d'aidant](#) peut être effectué seul ou en complément du travail d'un professionnel de l'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide à domicile, aide-soignante, infirmière, travailleur social, etc.).

Un **établissement ou service social ou médico-social** (ESMS) est une structure dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner, dans leur enceinte ou de manière [ambulatoire](#), pour une brève durée ou au long cours, des personnes handicapées, dépendantes ou en situation d'exclusion sociale.

Le **handicap** est la limitation des possibilités d'interaction d'un individu avec son environnement, menant à des difficultés psychologiques, intellectuelles, sociales ou physiques.